

MASTER OF ARTS EN SCIENCES SOCIALES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ (EUMIGS)

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

STRUCTURE DES ÉTUDES					
Bloc/Module	Obl./Opt.	ECTS	Année	Compensation	Prérequis
Pilier principal (120 ECTS)					
Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1	Non	
Enseignement obligatoire	Obligatoire	15	1	Non	
Enseignements au choix	Obligatoire	35	1	Non	
Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	2	Non	
Enseignements au choix	Obligatoire	20	2	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	2	Non	

COMPOSITION DU PILIER

Pilier principal de Master 120 ECTS

1ère année

Enseignement obligatoire Obligatoire 15 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

Enseignement obligatoire Obligatoire 15 ECTS

Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	A	2 ph	Cours	EX E 2h	Obligatoire	5 ECTS
Méthodes d'analyse empiriques quantitatives ou qualitatives (2 cours à choix)	A ou P	2 ph	Cours	Selon enseignement	Obligatoire	10 ECTS

Enseignements au choix Obligatoire 35 ECTS

Etudes migration & citoyenneté	A ou P		Cours	Selon enseignement	Optionnel	0 - 35 ECTS
Analyse des politiques migratoires	A ou P		Cours	Selon enseignement	Optionnel	0 - 35 ECTS
Séminaires interdisciplinaires	A ou P		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 35 ECTS

Total 1ère année 60 ECTS

2ème année - étudiant-e-s IN

Enseignement obligatoire Obligatoire 15 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

Enseignements au choix Obligatoire 20 ECTS

Enseignement au choix	A ou P		Selon enseignement	Selon enseignement	Optionnel	20 ECTS
-----------------------	--------	--	--------------------	--------------------	-----------	---------

Mémoire Optionnel 30 ECTS

Mémoire de Master en Migration et citoyenneté	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
---	------------	--	---------	-------------	-------------	---------

Total 1ère année 60 ECTS

Total 1ère et 2ème années 120 ECTS

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral

Remarque générale

Le Master EuMIGS est un Master "double degree" à 120 ECTS obtenus pour moitié à l'UniNE, soit en première année, soit en seconde. La première année du Master EuMIGS s'adresse aux étudiant-e-s immatriculé-e-s à l'UniNE effectuant leur seconde année dans l'Université partenaire. La seconde année s'adresse aux étudiant-e-s en provenance de l'Université partenaire dans laquelle elles/ils ont accompli leur première année.

NB: Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.